



cf.mn82@gmail.com

09 64 49 83 60



BNSSA

**BREVET NATIONAL DE SECURITE
ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE**

**Surveillance des baignades en accès payants
(piscines, parcs aquatiques, lacs ...) et non payants
(mer, océan, lacs, campings ...)**

FORMATION

DURÉE :

**21 heures
5 jours de formation**

TARIFS :

**BNSSA AVEC PSE : 430€
BNSSA SANS PSE : 250€**



cf.mn82@gmail.com

09 64 49 83 60

LE BNSSA

Le Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) est un diplôme du ministère de l'Intérieur. Il confère à son titulaire le droit de surveiller les baignades aménagées d'accès gratuit (plages, rivières, étangs...) et les baignades d'accès payant (piscines, plans d'eaux...)

La durée de validité du BNSSA est de cinq ans. Une vérification de maintien des acquis tous les ans permet de conserver les prérogatives du diplôme.

NOTRE FORMATION BNSSA

Prérequis pour l'entrée en formation

- Avoir 17 ans révolu le jour de l'examen.
- Avoir réussi le test d'entrée en formation ci-dessous :
 - 200m palmes masque tuba en moins de 3 minutes,
 - Enchaîner 2 apnées de 15m avec 10 secondes de repos,
 - Epreuve de remorquage sur 50m en maximum 1 min (25 mètres nage libre et 25 remorquage sans mannequin).



Si votre niveau ne vous permet pas de valider le test d'entrée en formation, le MN 82 propose des groupes de perfectionnement pour vous permettre de progresser en natation (Nous contacter : 82montaubannatation@gmail.com)

Déroulé de la formation

La formation s'organise en 9 jours (5 jours pour les titulaire du PSE1 ou 2) :

- 4 jours de formation Premier Secours en Equipe niveau 1
- 5 jours de préparation à l'examen du BNSSA (épreuves aquatiques et de réglementation)
- Présentation à l'examen (1/2 journée)

L'EXAMEN

Prérequis pour la présentation à l'examen

- Avoir 17 ans révolus le jour de l'examen
- Etre titulaire du PSE 1
- Avoir suivi une formation BNSSA au CFMN82 ou dans un autre centre de formation agréé
- Etre à jour de son inscription au CFMN82 :
 - Dossier d'inscription complet
 - Certificat médical spécifique au BNSSA datant de moins de trois mois au dépôt du dossier
 - Paiement de la formation

Les épreuves de l'examen

- Épreuve 1: 100m combiné sauvetage en moins de 2min40 (25m nage libre, 2x25m avec apnées de 15m, 25m remorquage mannequin)
- Épreuve 2: 250 palmes/masque/tuba en moins de 4min20 (200m nage libre et 50m de remorquage mannequin)
- Épreuve 3: Sauvetage d'une victime avec sortie d'eau et explication à l'oral des gestes de secours.
- Épreuve 4: QCM de 40 questions sur la réglementation (10 fautes maximum)

DATES DES FORMATIONS

CLIQUEZ ICI



INSCRIPTION TEST BNSSA

CLIQUEZ ICI

